



Lettre trimestrielle

- ✚ Réflexion éditoriale compte tenu du coût...
 - Diminution des dépenses
 - Augmentation des cotisations et des subventions
 - Faire payer les conférences à minima en ayant la précaution de prévenir les auditeurs longtemps à l'avance ;
 - Augmentation du nombre des associés (J.Yves)
 - **Faire de la pub** dans la lettre(J.Yves). Négocier avec Induscopie (Simone)
 - **Un nouveau logo** pour une nouvelle communication
 - **Refonte de la feuille d'adhésion avec en première page l'encart d'adhésion** proprement dit, suivi d'un mot du Président pour expliquer aux futurs associés la nécessité de doter notre Académie d'un minimum de moyens financiers pour lui permettre de jouer son rôle de vecteur culturel auprès du plus grand nombre.
- ✚ Adhésion à distribuer à l'entrée des conférences
 - Éditer la lettre en plus grand nombre pour distribuer ...(Michel)
 - René s'occupera de la mise en page et souhaite avoir la maquette que Michel va préparer

Bulletin

- ✚ Continuer à envoyer notre bulletin aux autres académies
- ✚ Et pour la CNA que faire ?
- ✚ **Le président** voudrait revoir le concept de la photo de couverture du bulletin.
- ✚ En effet il pense que cela fait parfois double emploi avec les magnifiques photos de la lettre trimestrielle et il propose qu'avec sa couverture du Bulletin l'Académie puisse pendant quelques années faire la mise en valeur d'un artiste du beaujolais.
- ✚ Ce serait, pense-t-il, dans le rôle de « Vecteur Culturel » de notre Académie
- ✚ Aussi pour cette première année il propose une gravure de BURNOD qui en première de couverture valoriserait le terroir beaujolais, et en quatrième de couverture valoriserait VILLEFRANCHE. (*Burnot est né à LANTIGNE et est mort à BEAUJEU*)

Conférences

- ✚ Rappel : les conférenciers ne sont pas payés, mais leur proposer de vendre leurs publications en accord avec le thème de la conférence.



Commission Bibliothèque

- ✚ **Les membres de la commission** : Jean Pierre (responsable), Michel, Henri, Maurice, Monique et Ghislaine
- ✚ **Les prêts** seront réalisés selon les modalités suivantes :
 - Seuls les livres après 1914 peuvent être prêtés
 - Le prêt ne peut se faire qu'en présence d'un membre de la commission bibliothèque qui l'enregistrera, lors de la permanence du mercredi matin ou sur rendez-vous. Cette règle s'applique à tous les membres du comité qui ont la clé de l'Académie
 - Le prêt n'est ouvert qu'aux membres de l'Académie, titulaires, associés et autres, ils peuvent les emporter
 - La consultation sur place est possible pour tous les visiteurs
 - **Le prêt est de trois semaines**
 - Les photocopies de livre sont interdites, mais les photographies autorisées.
 - Dès que la base du site sera à jour (liste des membres et cotisations à jour), le prêt se fera de manière électronique afin que ceux qui consultent la base via notre site sache ce qui est disponible ou non.
 - La relance se fera par mail
 - **Le règlement officiel sera rédigé par Henri** et le comité statuera, un exemplaire sera affiché
- ✚ **Le débroussaillage** va être effectué afin de gagner de la place sur les étagères. Il a été décidé de ne garder que les livres qui présentent un intérêt direct pour notre Académie :

Usuels (dictionnaires, mises au point générales sur un sujet, etc.), étude régionale (au sens large, Beaujolais, Bourgogne, Lyonnais, Ain, Bourbonnais) et locale, auteurs régionaux. Les livres seront déclassifiés par JP.
- ✚ **Noter dans la prochaine lettre** la présence du fond ancien et des archives à consulter
- ✚ **La politique d'acquisition** s'appuie sur la liste qui a été établie pour le débroussaillage, mais l'essentiel sera à la Médiathèque et il est inutile de tout acheter. Le choix final revient à la commission qui le proposera in fine au Comité. On y ajoute l'achat de livres pour compléter une collection en cours. **Henri propose de faire le tour des notaires pour que des legs soient faits.** Il faudra aussi en cas de don vérifier que cela peut entrer dans la politique d'acquisition de la bibliothèque, sous peine que des ouvrages soient ensuite donnés.
- ✚ **Ne pas accepter n'importe quoi**
- ✚ **Réparation de certaines reliures à prévoir** : Il a été évoqué ultérieurement que Maurice, JP et Henri aillent se renseigner sur le coût que cela peut représenter. Le comité avisera ensuite.
- ✚ **La caisse verte** contenant les ouvrages et publications à donner est sous l'imprimante



ENSSIB

- ✚ La restitution des propositions sera proposée aux membres du comité et se déroulera dans nos locaux. Les 3 équipes feront part de leurs travaux
- ✚ Jean Pierre et Ghislaine ont participé au COPIL N°1 le prochain a lieu fin janvier

Visite chez le Sous-Préfet du Président

- ✚ Le Sous-Préfet est très intéressé et demande à être aidé par l'Académie pour les idées concernant la laïcité.
- ✚ Suite à la visite de Jean Pierre aux élèves des collèges et lycées, afin de participer à un concours autour du thème « Vivre ensemble ». Le Sous-préfet soumettra ces idées à l'Inspection Académique (Ceci concerne les écoles « Sous-contrat »)
- ✚ Les CR seront faits à la sous-préfecture entre janvier et mai 2018

Le maire

- ✚ Souhaite que l'Académie puisse participer d'une façon ou d'une autre à la rédaction d'un ouvrage sur Villefranche sur Saône... (voir le dernier CR)

Commissions « Textiles et Dictionnaire »

- ✚ Les CR sont à envoyer aux membres du Comité
- ✚ Recherches de conférenciers pour le « Textile »

Locaux

- ✚ Le nouveau local deviendra le bureau du Président et son ancien bureau une pièce administrative.
- ✚ Prévoir l'organisation de ces 2 pièces

Prochaine réunion du Comité :

Mercredi 10 janvier à 14heures